



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE PRÉSENTATION DU PROJET **« TRES HAUT-DEBIT »**

Mercredi 16 mars 2016 – 18h30

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames BRÉCHARD, LOISEAU (remplacé par Madame ESCUDERO et Monsieur LACÔTE-BLAISE), Messieurs GOFFINET, AUDEBERT (remplacé par Monsieur BERCAND), DUBOIS, GINDRE, GOUGNOT, GROSJEAN (remplacé par Madame DESIAUME), JACQUEMIN, MAZENOUX, MOINET, WEINGARTEN, RIVALAIN.

Avec la Présence de Monsieur BARNIER, vice-président du conseil départemental et Monsieur HIDOIN, chef de projet pour Touraine Cher Numérique.

ÉTAIENT ABSENTS : Mesdames DUCATEAU, GOGUÉ, Messieurs FRÉRARD, JAUBERT, LEMAIGRE, MALLERON, MARCEL, MÉREAU, SARREAU.

La réunion débute par un tour de table de l'ensemble des personnes présentes.

Monsieur BARNIER souhaite avant tout rappeler :

➔ Le contexte

Numeric 18 est à l'origine un syndicat créé pour la mise en place du haut-débit. Grâce à la mutualisation avec le département d'Indre-et-Loire, ce syndicat est devenu Touraine Cher Numérique. Prochainement, le département de l'Indre viendra intégrer le syndicat mixte.

Aujourd'hui le syndicat mixte compte une trentaine d'EPCI dont une douzaine située dans le Cher.

Les EPCI qui veulent participer au projet transfèrent la compétence au syndicat mixte.

➔ Les enjeux

Le réseau de l'avenir est la fibre. En effet, le réseau cuivre est amené à disparaître. L'objectif est donc d'aller vers un réseau très haut-débit pour le territoire.

Il est important de distinguer le haut-débit (15/20 mb/s) du très haut-débit (fibre à 100 mb/s)

L'aménagement prévu sur le territoire par le département devrait se faire d'ici 2021. En revanche, la fibre ne pourra être présente sur 100% du territoire.

En effet, l'objectif est de couvrir 70% des foyers avec le THD (très haut-débit) par le biais de la fibre optique et de proposer au moins 10 mb/s pour le reste des foyers.

Le constat est que la France est divisée en 2, il y a :

- Les zones urbanisées où les opérateurs financent la fibre car cela est rentable pour eux au vu du nombre d'habitants (exemple : l'agglomération de Bourges par Orange).
- Les zones rurales ou les petites villes où les opérateurs estiment que le déploiement n'est pas rentable. La mise en place doit alors être financée par les collectivités. On parle alors de RIP (réseaux d'initiative publique).

Par le biais de Touraine Cher Numérique, la moitié du territoire rural pourra être dotée de la fibre.

→ L'aspect financier

Le SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) prévoit que le déploiement du réseau soit financé à hauteur de 20% par les EPCI et à 80% par divers financements (Europe, Etat, Région ou Département).

Cela représente 90 millions d'euros d'investissement pour le Cher, d'ici 2021, et une estimation de 2,2 millions d'euros pour le territoire de La Septaine (dont 440 000 euros à la charge de la collectivité).

L'ensemble des investissements sera réparti sur les 5 années à venir.

Après un rapide rappel historique effectué par Monsieur HIDOIN, celui-ci passe à l'analyse du réseau existant et aux aménagements qui peuvent être envisagés (*voir pièce jointe*).

→ L'aménagement

Monsieur BARNIER indique qu'il faut mettre en exergue les contraintes :

- Le coût est estimé à 2,17 millions d'euros.
- Il faut connaître les points de collecte.
- Il faut compléter les zones déjà entamées.
- Il faut connaître les priorités territoriales.

Pour un point de collecte fibre, le coût varie entre 50 000 et 80 000 euros avec un délai d'environ 6 mois.

De plus, pour l'opticalisation d'un NRA (nœud de raccordement), seul Orange est habilité. Touraine Cher Numérique ne peut être opticalisé que les SR (sous-répartiteurs).

Il faut savoir que la montée en débit n'est possible que si le sous-répartiteur se situe à bonne distance.

Il peut y avoir des contraintes aux antennes radioélectriques. En effet, il ne faut aucun obstacle entre celles-ci et les habitations (arbre, bâtiment ou relief). Le débit actuel peut aller jusqu'à 5 à 6 mb/s.

Monsieur MAZENOUX explique qu'en cas de panne, les utilisateurs peuvent être une semaine sans accès, le temps des réparations.

Monsieur BARNIER indique que le réseau radioélectrique pourra par la suite passer à 20 mb/s (exemple : Nordnet).

➔ Le projet envisageable

Il est possible de passer à la fibre optique (pour certaines communes) et de réaliser dans le même temps des travaux sur le réseau cuivre.

Exemple : on estime à 500€ le coût d'une prise fibre pour un habitant de la commune d'Avord mais 1000€ lorsque la population est moins dense.

➔ Les prochaines étapes

- Adhérer au syndicat mixte TCN avec prise de compétence.
- La montée en débit (cuivre ou radioélectrique) peut se faire très rapidement (14 mois)

Monsieur GOFFINET indique être très satisfait par cette présentation et souhaite que l'adhésion avec prise de compétence soit votée lors du prochain conseil communautaire.